

# Citoy'enR

Production citoyenne d'énergie renouvelable

## Assemblée Générale 2022

16 juin 2022



[citoyenr.org](http://citoyenr.org)



[citoyenr](https://www.facebook.com/citoyenr)



[contact@citoyenr.org](mailto:contact@citoyenr.org)



# Programme

---



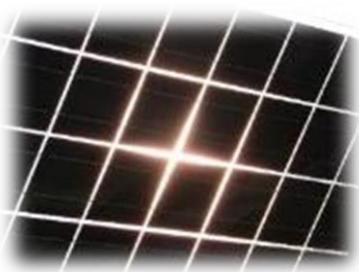
**19h00 – 19h05 : Introduction**

**19h05 – 20h00 : Présentation du rapport d'activités 2021 et perspectives**

**20h00 – 20h20 : Présentation du bilan annuel 2021 et des éléments financiers**

**20h20 – 21h00 : Présentation des résolutions de l'AG et des candidats au CA**

**A partir de 21h00 : clôture, discussion libre, moment convivial**



# Citoy'enR

Production citoyenne d'énergie renouvelable

## Assemblée Générale Rapport d'activité

16 juin 2022



[citoyenr.org](http://citoyenr.org)



[citoyenr](https://www.facebook.com/citoyenr)



[contact@citoyenr.org](mailto:contact@citoyenr.org)



# 2 projets installés en 2021



## Flourens – école élémentaire

36 kWc sur bac acier, panneaux Soloxtec (All.)

Mis en service le 21/09/21

Installation Cénéo



## Groupe scolaire Littré, Toulouse

36 kWc (panneaux Voltec, FR)

Mis en service le 23/09/21

Installation Cénéo



# Exploitation 2021



Gymnase Georges Beyney -  
36 kWc (l'Union)



Groupe scolaire Borde  
d'Olivier - 9 kWc (l'Union)



Ecole Le Petit Chêne - 9 kWc  
(Tournefeuille)



Groupe scolaire Tibaous - 36  
kWc (Toulouse)



Centre de Loisirs Barricou - 9  
kWc (Blagnac)



Habitat Participatif Mascoop -  
36 kWc (Beaumont-Sur-Lèze)



Crèche Bernadette Didier -  
9kWc (Muret)



Groupe scolaire Le Petit Train  
- 36 kWc (Tournefeuille)



Crèche les Petits Lutins - 29  
kWc (Fonsorbes)



Tennis des Pont Jumeaux -  
100 kWc (Toulouse)



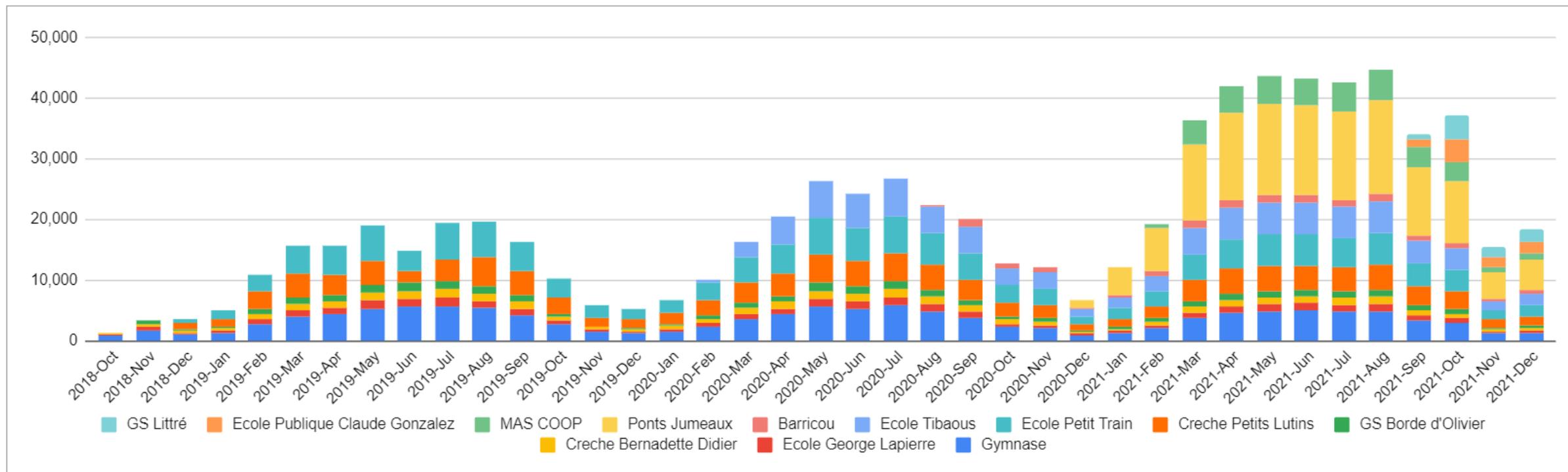
Groupe scolaire Littré - 36  
kWc (Toulouse)



Ecole élémentaire de  
Flourens - 36 kWc (Flourens)

381 kWc installé sur 12 installations,  $\approx 2300$  m<sup>2</sup> de panneaux

# Exploitation 2021



2018 : 18 MWh

2019 : 157 MWh

2020 : 205 MWh

2021 : 390 MWh  $\approx$  Consommation de 273 personnes

# Exploitation 2021

---



- **Plusieurs défauts mais conséquences limitées**
- **Changement de contrat de maintenance (Courant naturel → Cénéo)**
- **Surveillance renforcée**
- **Energie de Petit Train et Gymnase Beyney vendue à Enercoop**

# Les projets pour 2022



## SDIS Sang de Serp à Toulouse

- Bâtiment neuf
- 33 kWc en Toit Terrasse
- Cénéo
- Mise en service prévue pour Novembre



## Ecole Municipale de Pinsaguel

- 36 kWc
- Cénéo
- Chantier août 2022, Mise en service prévue pour Septembre

Puissance installée = 450 kWc, avec CA généré en année pleine de 65 000 €

# Prospection : Recherche de nouveaux projets

---



- Recherches traditionnelles
  - Les recherches de **Toitures** continuent en partenariat avec **Toulouse Métropole**
- Marché du photovoltaïque en transformation:
  - Recherches de **Terrains non constructibles** en partenariat avec **Enercoop**
  - De plus en plus de demandes sur des **ombrières de parking**
  - Des questionnements des **collectivités** sur **l'autoconsommation collective**
  - Anticipation de gros projets avec le développement de la **charte des partenariats**
  - Contacts réguliers avec des **développeurs** pour des partenariats autour de Toulouse

# Centrale Solaire de l'Oncopole



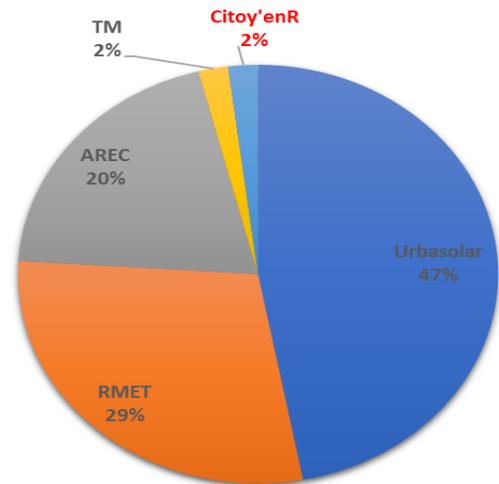
Mis en service en octobre 2020

**Inauguration septembre 2021 !**

Participation de Citoy'enR : 2% actions, 40 768 €



Composition du capital de la SAS  
Centrale Solaire de l'Oncopole





# Evènements, communication

## Evènements 2021:

- Le forum des associations à Tournefeuille
- Le festival AgitaTerre à Lahage
- La fête de la Nature à Blagnac
- L'anniversaire de la Chouette Coop à Toulouse

## Evènements liés aux installations

- L'inauguration de notre installation à Flourens
- L'inauguration du parc de l'Oncopôle

## Support de communication :

- Réalisation (en partenariat avec le GT Prospection) d'un guide à destination des collectivités



**GUIDE À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS**

**CitoyenR**

**QUI SOMMES NOUS ?**

CitoyenR est une coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable sur l'aire urbaine toulousaine, créée en juin 2017 sous le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

Lauréate de l'appel à projet ADEME Région « Énergies Coopératives et Citoyennes », elle œuvre dans les domaines de la Transition Énergétique et de l'Économie Sociale et Solidaire, et est dynamique des développeurs classiques de projets de production d'énergie renouvelable via 4 valeurs pionnières :

**ANCRAGE LOCAL**  
Implantation et accès sur l'aire urbaine toulousaine. Avec les acteurs du territoire : citoyens.e.s, collectivités, entreprises.

**GOVERNANCE PARTAGÉE**  
Fonctionnement démocratique de type coopératif et en transparence totale sur tous les aspects.

**FINALITÉ NON SPÉCULATIVE**  
Rémunération sobre des parts sociales. Investissement dans de nouveaux projets.

**APPROCHE GLOBALE**  
Respect de l'environnement, sobriété et efficacité énergétique.

**CONTACTEZ-NOUS**

1 rue Louis-Marie Desnoëttes  
31400 Toulouse  
contact@citoyenr.org  
www.citoyenr.org

**QUELQUES CHIFFRES**

CitoyenR, c'est :

- Plus de 600 000 € investis
- Dont plus de 250 000 € épargnés
- Par plus de 400 citoyens, associations, entreprises et collectivités du territoire
- Des dizaines de bénévoles impliqués
- Des milliers de sympathisants sur les réseaux sociaux
- 12 installations solaires en fonctionnement à Toulouse, l'Union, Tournefeuille, Muret, Fonsorces, Blagnac, Flourens et l'habitat participatif Mascoop à Beaumont-sur-Lize

**NOTRE APPROCHE**

La société coopérative CitoyenR vous propose d'étudier et de financer un projet sur votre territoire.

- La collectivité n'a pas à investir, le financement étant assuré par CitoyenR.
- La mise à disposition de toitures, parkings ou terrains est contractualisée via une Convention d'Occupation Temporaire du Domaine Public (COTDP) ou un bail emphytéotique administratif, pour une durée de 20 à 30 ans.
- La collectivité reçoit en contrepartie un loyer annuel se situant entre 1 € et 2,5 €/m² de panneau solaire.

**POURQUOI TRAVAILLER AVEC CITOYENR**

- Atteindre vos objectifs en matière de production d'énergie renouvelable.
- Communiquer autour du projet.
- Créer une dynamique locale pour favoriser l'investissement financier d'habitants de la commune.
- Et tout ceci sans coût pour la commune et avec une implication minimale.

**DÉVELOPPER UN PROJET AVEC CITOYENR - LES ÉTAPES**

- 3 mois** : CitoyenR réalise un pré-diagnostic du projet.
- 6 mois** : Un bail (COTDP) est signé définissant les droits et les devoirs de chacun (loyer, fin de vie de l'installation, ...).
- 3 mois** : Si le projet est viable, la municipalité émet un AMI (appel à manifestation d'intérêt).
- 4 mois** : Plan de financement et travaux. L'installation, le chantier est lancé.
- 20 ans** : L'installation produit les bénéfices sociaux en temps réel à la production et les avantages financiers.

# Presse et réseaux sociaux



## Articles de presse :

- La Dépêche (Tournefeuille/Pibrac : visite des installations photovoltaïques)
- La Dépêche (Flourens. Ceneo Energie et Citoy'enR équipent les toits de la région)
- Boudu n°67



## Réseaux sociaux

- Posts réguliers sur Facebook et LinkedIn (n'hésitez pas à vous abonner, aimer et partager si vous êtes sur ces réseaux !)



# Sensibilisation

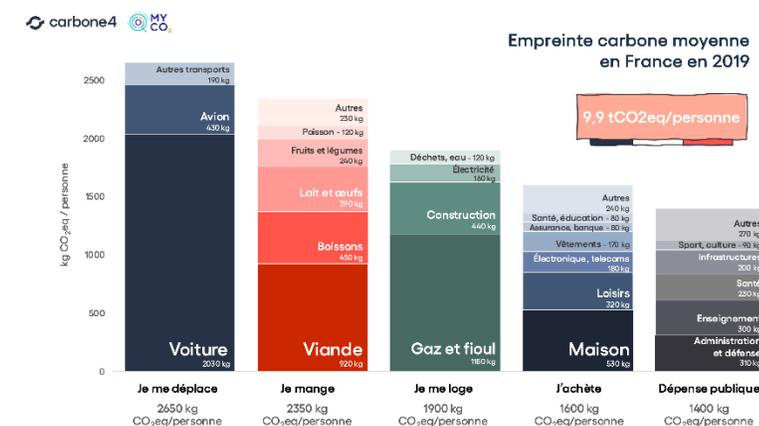


Lauréat de l'Appel à projets de Toulouse Métropole « La Transition énergétique par l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable », l'Asso Citoy'enR mettra en œuvre son projet «**Destination Famille bas-carbone**» dans 7 classes de CM1-CM2 lors de la prochaine année scolaire (idéalement dans « nos » écoles).

## Objectif principal du projet :

- Faire comprendre aux enfants (et à leur famille) les liens de causes à effet entre leurs modes de vie (et l'organisation de leur ville) et les émissions de GES associées (afin qu'ils trouvent des solutions individuelles et collectives pour diminuer l'empreinte carbone familiale).

- Séance 1 «**Découverte de l'énergie et de ses différentes formes**»
- Entre les deux séances (les parents avec le support d'un outil en ligne de l'ADEME) : Calcul du **bilan carbone** de l'enfant
- Séance 2 «**En route pour une vie bas-carbone**»



Gas inclus : CO<sub>2</sub> (hors UTCATF France), CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O, HFC, SF<sub>6</sub>, PFC, H<sub>2</sub>O (travaux de condensation).  
Source : MyCO<sub>2</sub> par Carbone 4 d'après le ministère de la Transition écologique, le Haut Conseil pour le Climat, le CITEPA, Agribalyse V3 et INCA 3.

# Sensibilisation



## Sensibilisation (suite)

Séance 1 de l'avant première du projet "Destination Famille bas-carbone" dans une classe de CM2 de l'école du Petit Train (Tournefeuille)

Conception et réalisation du vélo ENRJ (merci à la Maison du Vélo pour le moteur électrique !)



# Prestation, réseaux

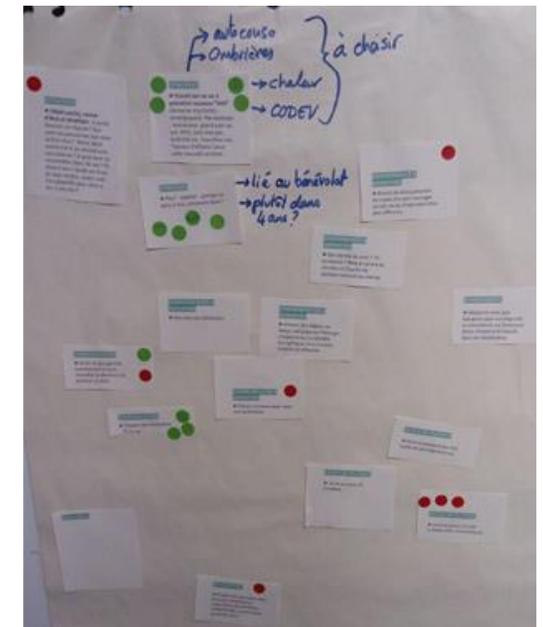


## Prestations

- Prestation «Inventons nos vies bas-carbone» à la fête de la Nature à Blagnac

## Evènements réseaux

- Participation aux cafés du mardi d'ECLR
- Participation aux actions du Plan Climat de Toulouse Métropole
- Participation à la journée de réflexion interne d'ECLR
- Réunion avec l'AREC Occitanie
- Plusieurs réunions avec Enercoop Midi-Pyrénées pour d'éventuelles coopérations notamment sur de plus gros projets
- Participation à de nombreux webinaires réalisés par Energie Partagée
- Atelier diagnostic ECLR « Diagnostic changement d'échelle »  
→ pistes de futurs ateliers choisies (mutualisés avec d'autres coopératives EnR) : **Nouveaux modèles économiques** autoconsommation / codév / ombrières / chaleur.  
Professionnalisation : quels rôles donner à des **activités rémunérées** ?



# Evènements, communication, sensibilisation, prestations



## En prévision pour 2022 :

- Projet « Destination Famille bas-carbone » déployé dans 7 classes de CM1-CM2
- Evènements été/automne (Agitaterre le 3 juillet)
- Ateliers ECLR sur axes stratégiques
- Relancer les collectivités et élus partenaires pour l'installation de panneaux de communication sur les sites PV
- Campagne de communication pour nous amener au 500ième sociétaire : relance du sociétariat pour les prochaines installations, communiqués de presse, visio-conférences (ou réunions physiques) ciblées sur des communes et/ou des réseaux associatifs et militants
- Recrutement de bénévoles sur des thématiques ciblées
- Ateliers de sensibilisation autour des thématiques du changement climatique et des empreintes carbone individuelles et collectives
- Développement de réunions publiques (ou visio-conférences) info/débat



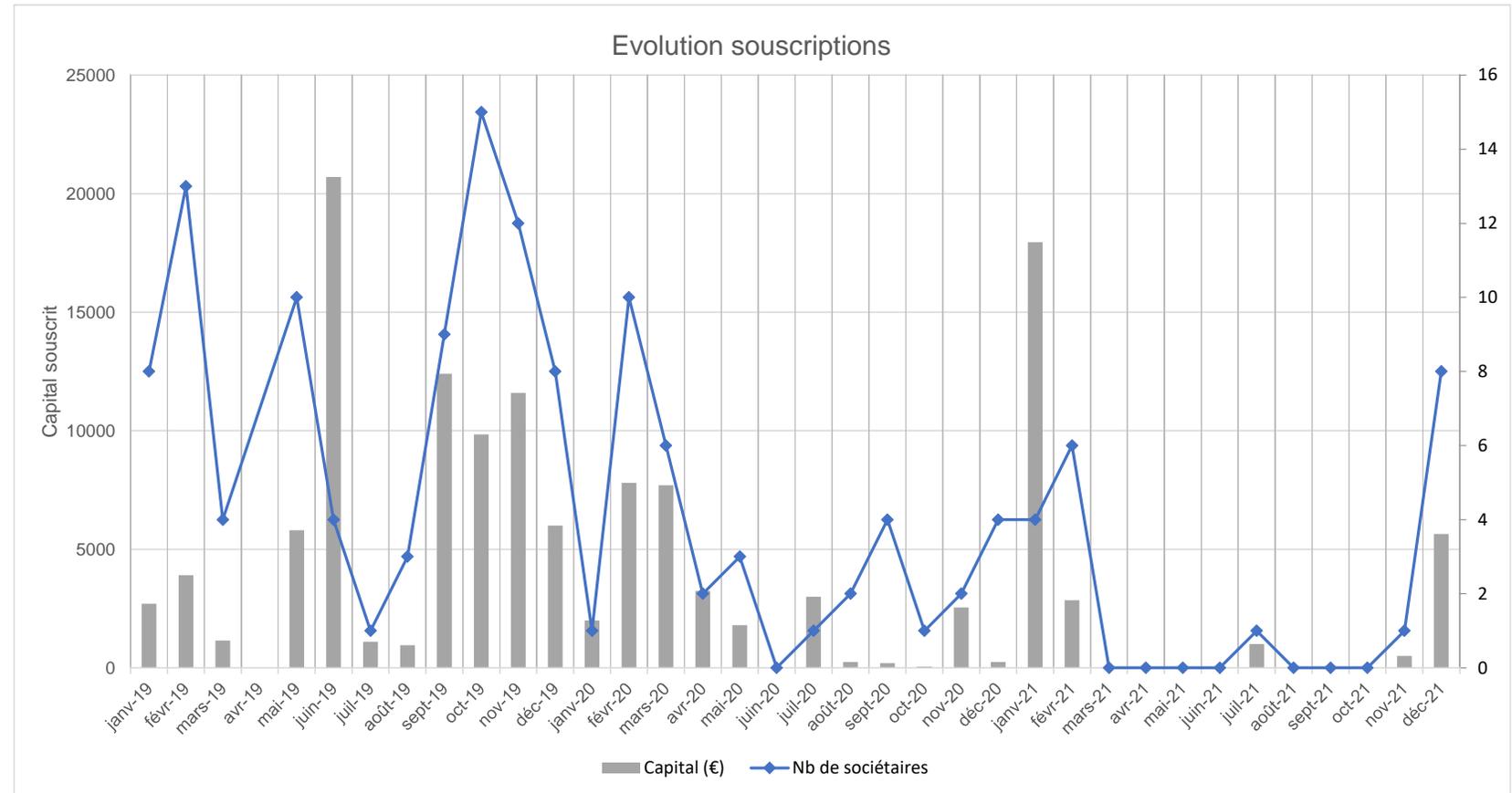
# Evolution du sociétariat en 2021

- **Capital pris en compte dans le bilan de l'exercice :**

**Au 16/12/2021 :** la SCIC Citoy'enR comptait **459 sociétaires** pour un **capital de 242 600 €**, composé de **4 852** parts sociales de 50 €.

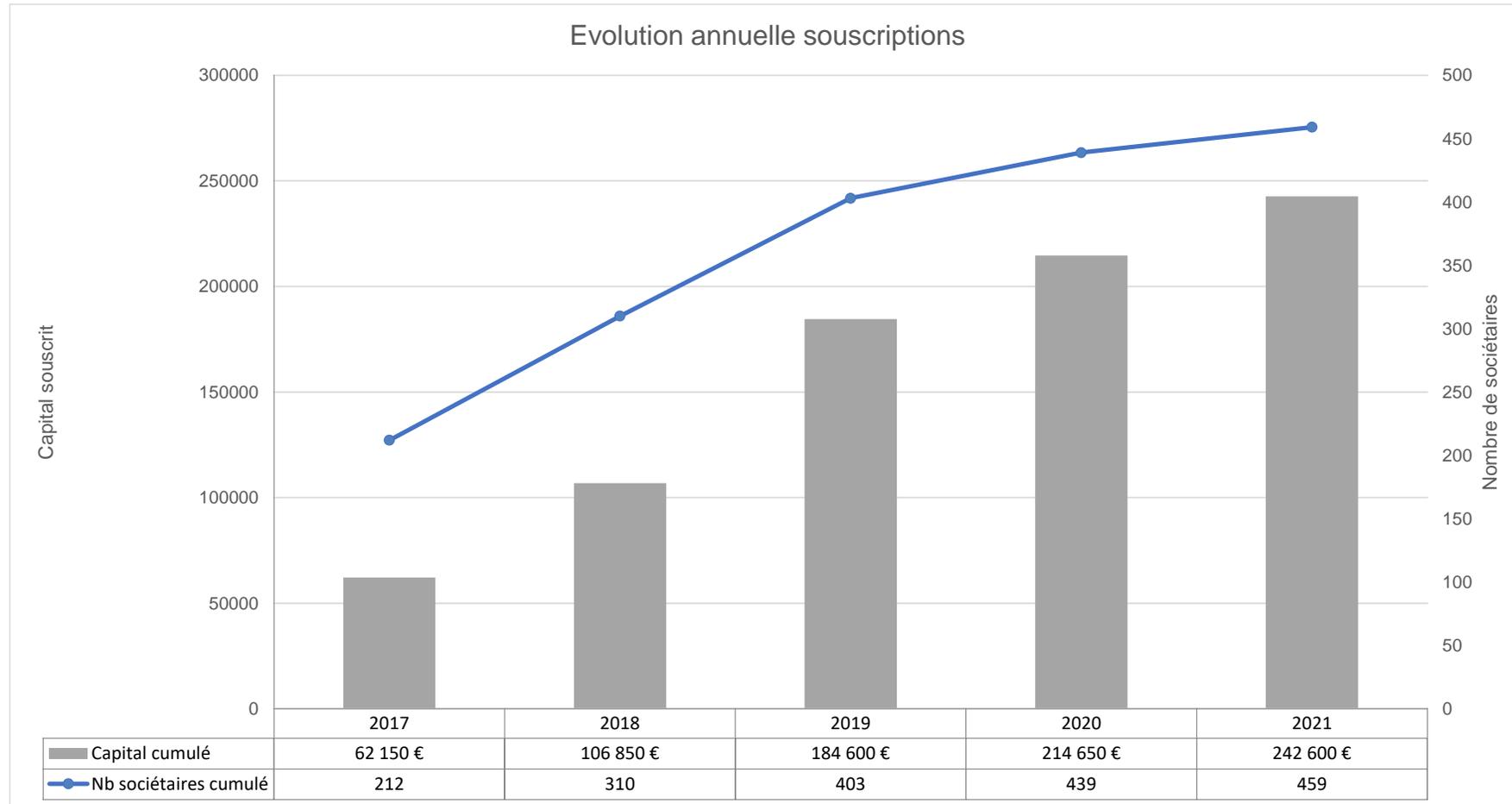
- **Au 31/12/2020:** la SCIC Citoy'enR comptait **459 sociétaires** pour un **capital de 242 600 €**, composé de 4 852 parts sociales de 50€ chacune.

- Le capital a été augmenté de **27 950 € en 2021**.





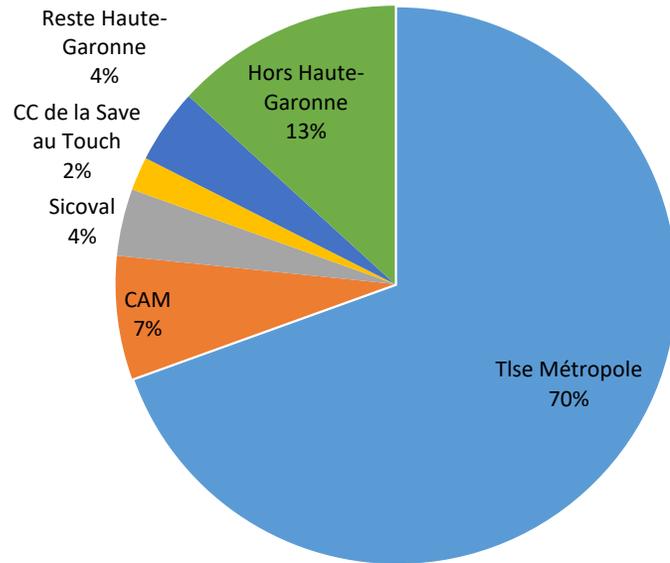
# Evolution du sociétariat en 2021





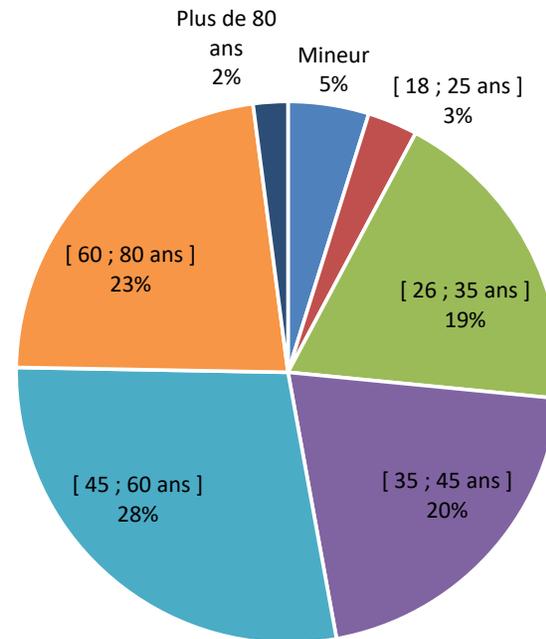
# Qui sont les sociétaires de la SCIC ?

Répartition des sociétaires

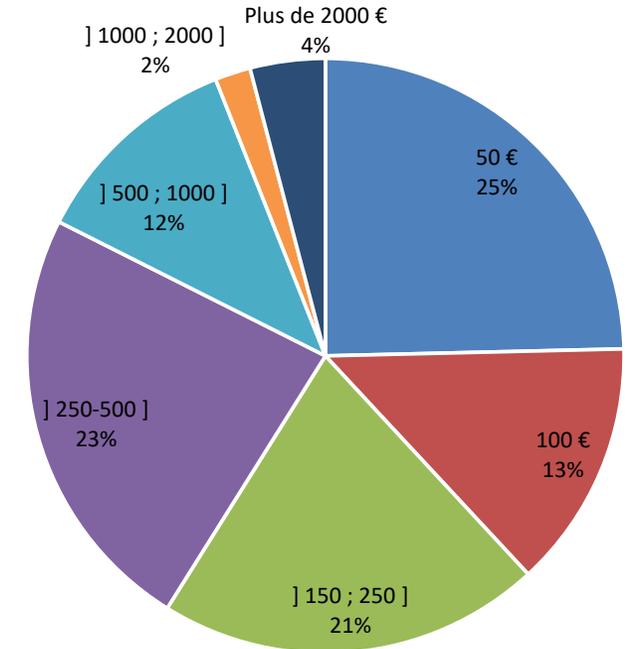


**De 1 à 93 ans !**

Répartition des sociétaires



Répartition des sociétaires



# Appel à bénévoles



*Le principe de fonctionnement des coopératives citoyennes repose principalement sur le bénévolat dans les premières années. C'est entièrement le cas de Citoy'enR.*

## Groupe Moteur (GM) :

- Dizaine de bénévoles « gestionnaires des groupes »
- Gestion générale de la coopérative et décisions, ...

## Communication :

- 2 bénévoles membres du GM + 3 bénévoles
- Faire venir des sociétaires, présentation « commerciale de la coopérative », ...

## Sensibilisation :

- 2 bénévoles membres du GM + 3 bénévoles
- Ateliers autour de de la thématique de l'énergie et du carbone dans les écoles

## Gouvernance :

- **A relancer (appel à volontaires)**
- Gestion des bénévoles, fonctionnement interne, vie coopérative...

## Technique : Dizaine de bénévole / développement des projets

## Prospection :

- Dizaine de bénévole (associé au groupe technique)
- Recherche de projets

## Economie :

- **Membres du GM, à relancer (appel à volontaires)**
- Développer des modèles éco autour d'autres types de projet, travail rémunération sociétaires, ...

# Financement des projets – 2021



Financement projets 2021 : 2 projets (Littré et Flourens), **98 k€ HT**

- CCA en phase chantier puis emprunt bancaire auprès de EPI/NEF : **82 k€ sur 15 ans à 2,33 %**
- Complément équivalent : 16 k€ capital

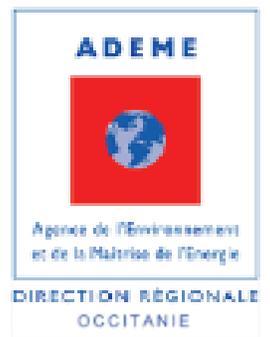


Financement des projets 2020 : appel à CCA sociétaires (2% annuel) pour 41 k€ (complément pour Ponts-Jumeaux), remboursés en mai 2021

Perspective 2022 : prêt pour financement installations (autour de 100 k€)

Financement Région / ADEME en 2021 :

- Aide à la décision : total reçu 18 199 € - solde à venir en 2022
- Avance remboursable : solde de 15 000 € reçu en 2021, remboursement commencé
- Prime citoyenne : solde de 51 350 € validé en 2021 mais non-versé (reçu en février 2022 !)



# WE de réflexion 2021



Retour du WE de réflexion interne en octobre 2021 (CA + bénévoles) à Vielleville.

Sujets :

- Ambitions / priorités / rythme de développement
- Quelle implication de Citoy'enR dans les plus gros projets ENR ?
- Bénévolat et activités rémunérées



Réunion de synthèse en novembre puis restitutions aux sociétaires.

Actions principales :

- Validation première liste des attendus pour les projets en co-développement
- Groupe de travail sur les futures activités rémunérées : définition, contenu , financement... **Volontaires bienvenus !**

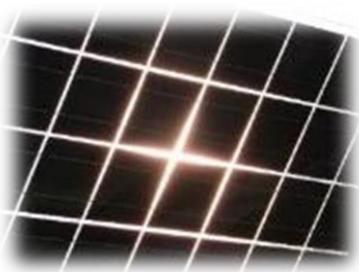


# Des questions sur les activités 2021 ?

---



**A vos questions !**



# Citoy'enR

Production citoyenne d'énergie renouvelable

## Assemblée Générale Bilan et comptes annuels

16 juin 2022



[citoyenr.org](http://citoyenr.org)



[citoyenr](https://www.facebook.com/citoyenr)



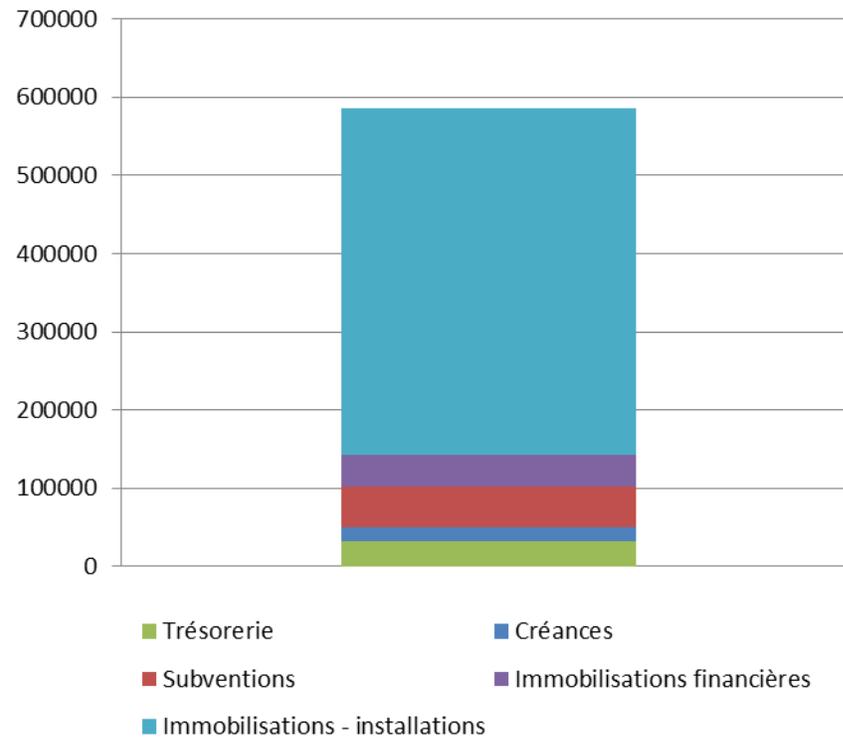
[contact@citoyenr.org](mailto:contact@citoyenr.org)



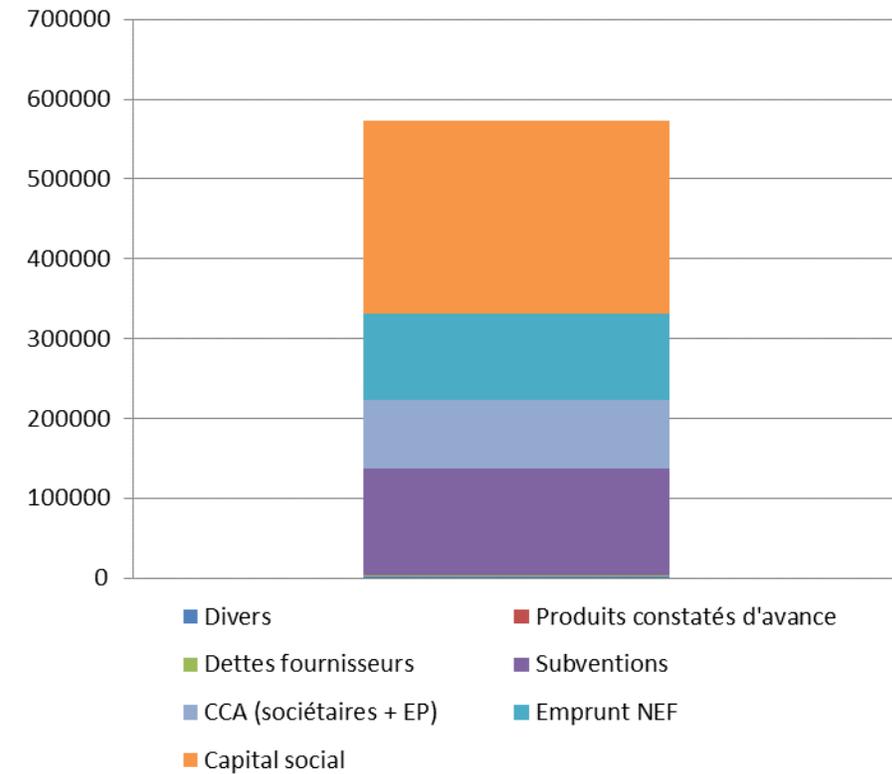


# Bilan au 31/12/2021

## Actif



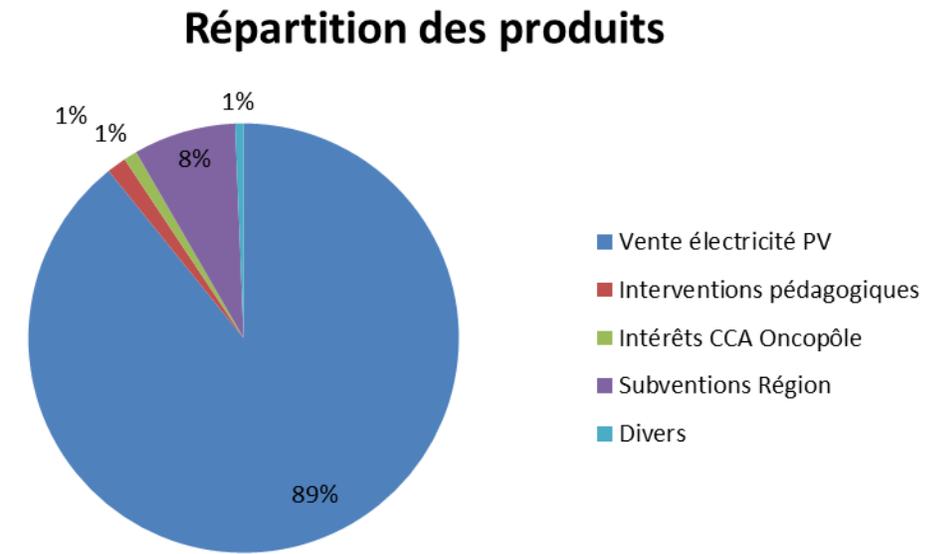
## Passif





# Compte de résultat au 31/12/2021 – produits

Produits en €		
	2021	2020
Vente d'électricité	39452	27931
Intervention pédagogiques	650	750
Subventions d'exploitation	0	422
Divers	107	120
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>40209</b>	<b>29223</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>449</b>	<b>1185</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>3570</b>	<b>3432</b>
<b>Total</b>	<b>44228</b>	<b>33840</b>



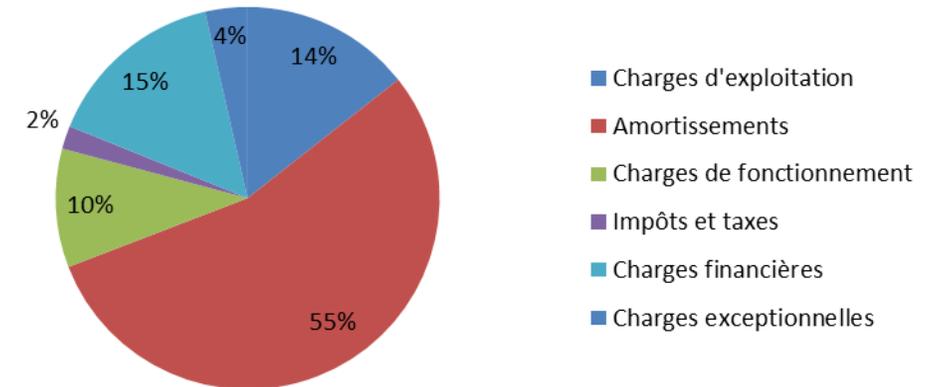
- Chiffre d'affaire PV (39 452€), +11500€
- Quote-part subventions Région-ADEME (total 3 750 €)
- Intérêts des CCA Oncopôle (443 €)
- Prestations et interventions pédagogiques (650€)
- **Total par rapport à 2020 : + 10 400 €**



# Compte de résultat au 31/12/2021 – charges

Charges en €		
	2021	2020
Exploitation des installations	5491	5805
Fonctionnement	3839	5343
Impôts et taxes	745	1024
Amortissements	20949	12358
Divers	0	434
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>31023</b>	<b>24964</b>
<b>Charges financières</b>	<b>5854</b>	<b>3142</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1364</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>38241</b>	<b>28108</b>

Répartition des charges

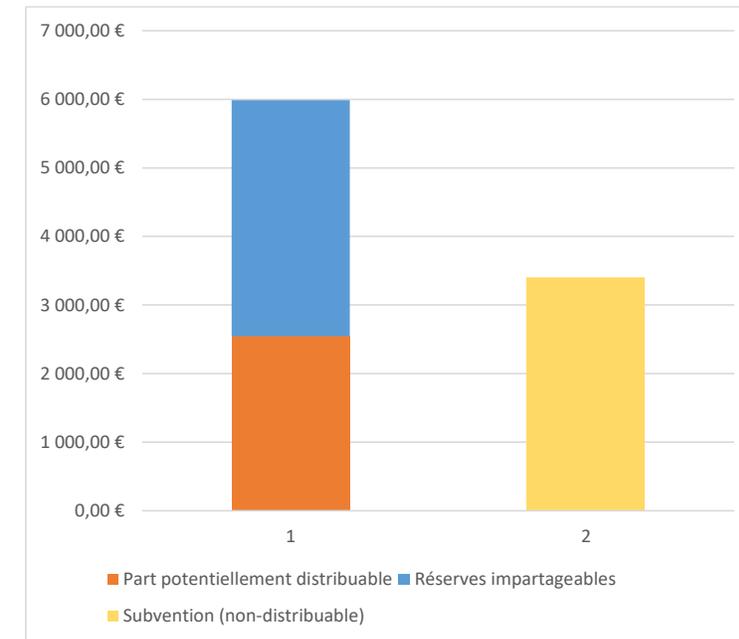


- Charges exploitation des installs (5 491 €) (-500 €)
- Charges de fonctionnement (3 839€) (-1800 €)
- Amortissements (total 20 949 €), +8600 €
- Charges financières (5854 €), +2700 € (+1364 € excep.)
- **Total par rapport à 2020 : + 10 100 €**
- Charges « exceptionnelles » importantes dans le total (environ 2300 € pas présents l'an prochain)
- La vente PV couvre l'ensemble de nos charges !



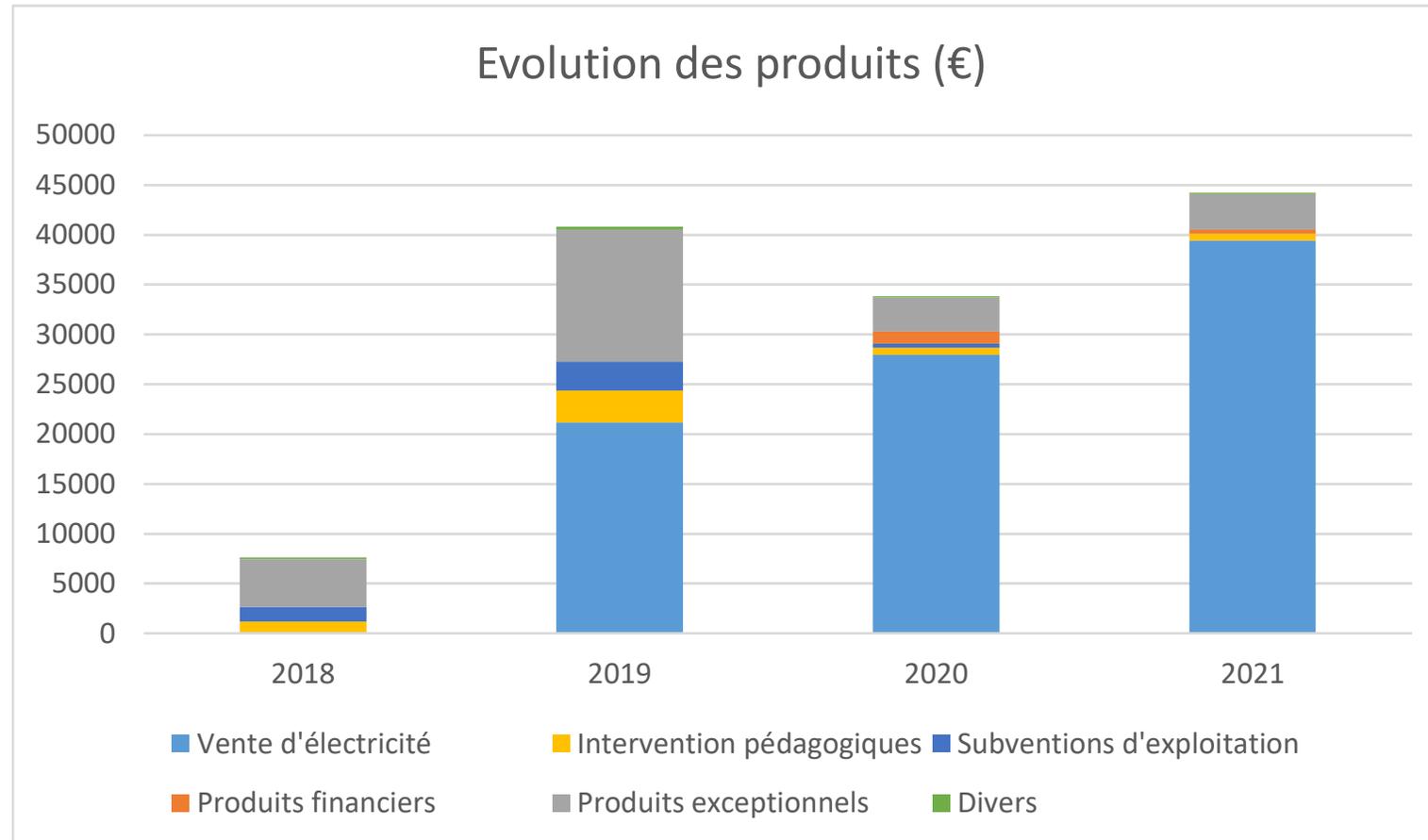
# Résultat de l'exercice 2021

- **Résultat global exercice : + 5987 €**
- Règles légales et statutaires :
  - Non-distribuable : réserve légale (15%) + réserve statutaire (42,5 %), total 57,5 %
  - Potentiellement distribuable : 42,5% soit **2 544 €**
  - Les subventions ne sont pas distribuables : on ne peut pas distribuer la part sous la quote-part de subvention annuelle soit 3405 €
  - **=> On ne peut pas distribuer cette année**
  - Par ailleurs, limitations techniques internes pour l'instant pour versement + déclaration fiscale pour 450 personnes : **chantier à venir sur 2022/2023 (bénévoles bienvenus !)**
- => Proposition à l'AG : résultat en réserve légale (15%, soit 898 €) et « autres réserves » (le reste, soit 5089 €).



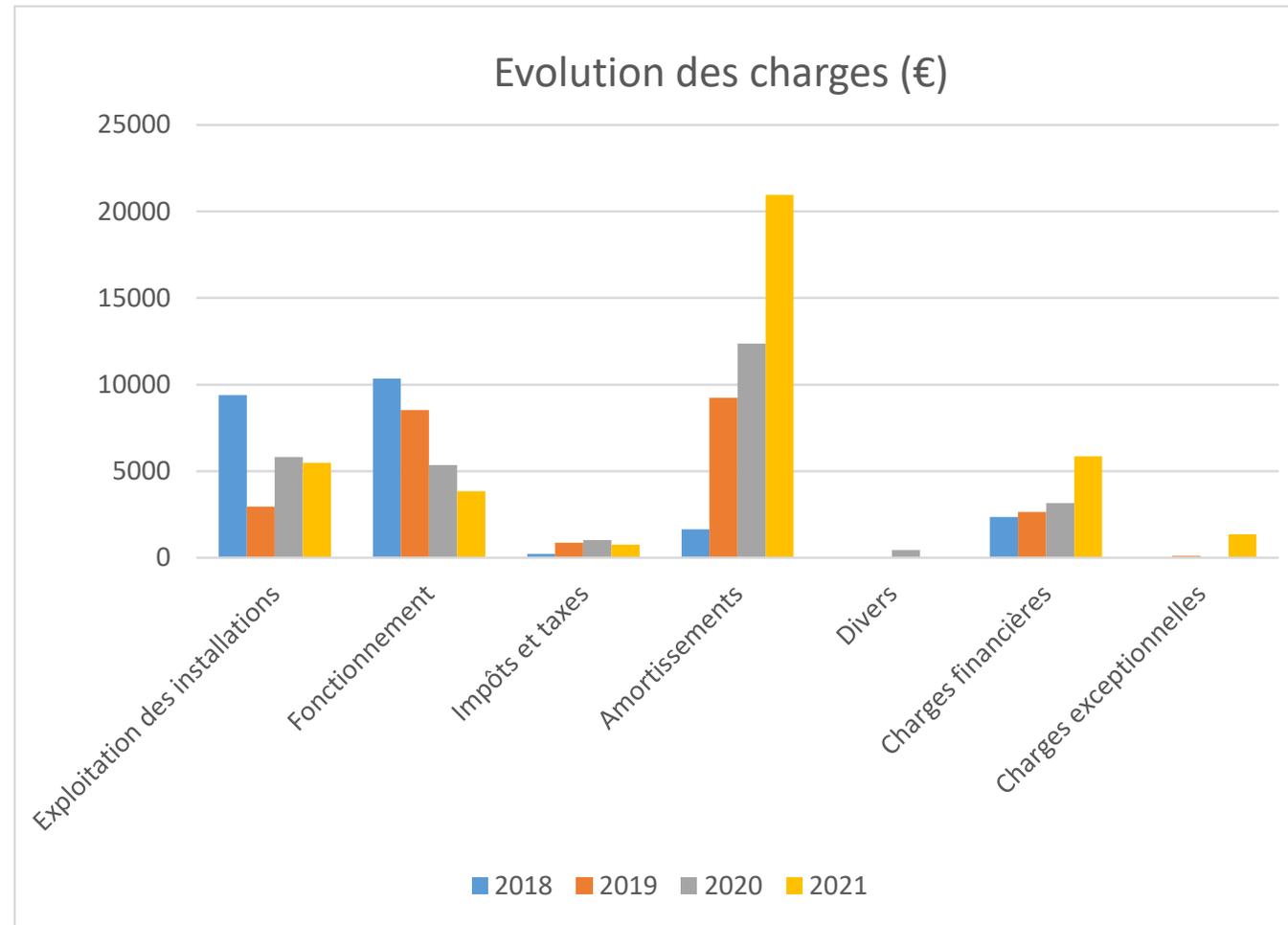


# Historique – évolution des produits





# Historique – évolution des charges

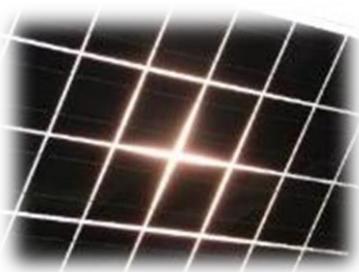


# Des questions sur le bilan ou les aspects financiers ?

---



**A vos questions !**



# Citoy'enR

Production citoyenne d'énergie renouvelable

## Assemblée Générale Présentation des résolutions et votes

16 juin 2022



[citoyenr.org](http://citoyenr.org)



[citoyenr](https://www.facebook.com/citoyenr)



[contact@citoyenr.org](mailto:contact@citoyenr.org)





# Rappel du format et des règles statutaires

---

**Cette année : assemblée générale mixte (ordinaire + extraordinaire)**

- **Assemblée générale extraordinaire :**
  - Pouvoirs : modification des statuts (notamment)
  - Quorum : **1/3 des sociétaires** (soit 154 votants)
  - Majorité requise pour validation : **2/3 des voix**
  
- **Assemblée générale ordinaire :**
  - Pouvoirs : le reste des décisions ! (et résolutions habituelles)
  - Quorum : **1/5 des sociétaires** (soit 93 votants)
  - Majorité requise pour validation : **1/2 des voix**

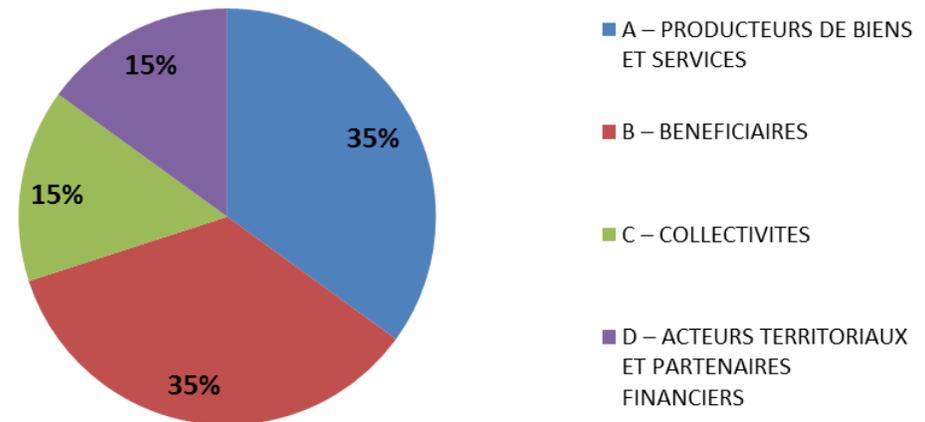
# Modalités de vote



## Comment voter ?

- Vote en ligne : ouvert du 2 au 13 juin (via formulaire EU Survey)
- Vote sur place : **via formulaire papier**
  - Distribué à l'émargement AG
  - Principe : cocher votre vote sur les résolutions dans l'ordre (AG extraordinaire puis ordinaire)
  - Les votes seront dépouillés juste après !

Citoy'enR : répartition des droits de vote



**=> Il nous faut 2 scrutateurs !**

# AG extraordinaire 2022 – résolutions



Assemblée générale extraordinaire : résolutions en lien avec **la modification des statuts**

Résolutions de rédaction et/ou suggérées par le rapport de révision coopérative – Energie Partagée :

- Résolution 1 (Article 1) : référence à la loi ESS + code énergie (collecte d'épargne)
- Résolution 2 (Article 17.1) : précisions sur les sommes des parts sociales à rembourser
- Résolution 3 (Article 19.2) : correction typo de rédaction sur renouvellement CA
- Résolutions 4 et 5 (Articles 27/29) : modifications liées à la révision coopérative

Résolution 7 : pouvoir au porteur

# AG extraordinaire 2022 – résolution 6



- **Résolution 6 : Création d'un article « Encadrement des rémunérations »**

## *Article 32 - Encadrement des rémunérations*

*La politique de rémunération de la coopérative satisfait aux deux conditions suivantes :*

- a) La moyenne des sommes versées, y compris les primes, aux cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés n'excède pas, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, un plafond fixé à sept fois la rémunération annuelle perçue par un salarié à temps complet sur la base de la durée légale du travail et du salaire minimum de croissance, ou du salaire minimum de branche si ce dernier est supérieur ;*
- b) Les sommes versées, y compris les primes, au salarié ou dirigeant le mieux rémunéré n'excèdent pas, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, un plafond fixé à dix fois la rémunération annuelle mentionnée au a.*

- Objectif : préparation d'un futur cadre sur les rémunération – alignement avec le cadre ESUS
- => **Ne fait qu'ouvrir le débat sur le futur niveau des rémunérations, qui sera discuté en interne !**

# AG ordinaire 2022 – résolutions (1/2)



Assemblée générale ordinaire : résolutions en lien avec **les pouvoirs annuels courants de la coopérative**

- Résolution 1 : Variation et constatation du nouveau capital social (242 600 €, + 28 700 €)
- Résolution 2 : Approbation des comptes annuels, du rapport de gestion et quitus donné au Conseil d'administration
  - Valider la gestion de la coopérative, approuver la bonne exécution des missions confiées aux administrateurs dans le cadre de leur mandat.
- Résolution 3 : **affectation des résultats**
  - Résultat 2021 : + **5987 €**
  - Proposition : résultat en réserve légale (15%, soit 898 €) et « autres réserves » (le reste, soit 5089 €).

# AG ordinaire 2022 – résolutions (2/2)



Assemblée générale ordinaire : résolutions en lien avec **les pouvoirs annuels courants de la coopérative**

- Résolution 4 : Conventions réglementées (il n’y en a pas !)
- Résolution 5 : Rémunération des parts sociales (constatation de l’absence de dividendes)
- Résolution 6 : Valeur de la part sociale (50 €)
- Résolution 8 : **modifications du règlement intérieur**
  - Ajouts pour donner un cadre aux réunions à distance du CA – au décisions urgentes – à la composition du GM
- Résolution 9 : pouvoir au porteur

# AG ordinaire 2022 – élection des administrateurs

---

- **Résolution 7 : Election des administrateurs**

Objectif : renouvellement annuel du CA (un tiers)

## **Les sortants :**

### Collège Producteurs de biens et services :

- M. Jonas GEORGE, élu le 18/06/2019, fin de mandat ;
- M. Etienne GRIFFON, élu le 18/06/2019, fin de mandat ;

### Collège Bénéficiaires :

- Mme Nelly TECHINE, élue le 18/06/2019, fin de mandat.

# AG ordinaire 2022 – élection des administrateurs

- **Résolution 7 : Election des administrateurs (les candidat.e.s)**

Le conseil d'administration est actuellement composé de 15 membres, dont 3 sortants.

## **Les candidat.e.s :**

- M. Etienne GRIFFON, pour le collège « Producteurs de biens et services », sortant ;
- Mme Nelly TECHINE, pour le collège « Bénéficiaires », sortante.

# Des questions sur les resolutions ou le vote ?

---



**A vos questions !**



---

Merci pour votre attention !

**Citoy'enR**   
Production citoyenne d'énergie renouvelable



<http://citoyenr.org>



[contact@citoyenr.org](mailto:contact@citoyenr.org)



<https://www.facebook.com/citoyenr>

# Liste des attendus en co-développement



## Critères à intégrer dans les chartes de codéveloppement

### Critères généraux pour tout projet

- Droit de regard sur la composition de l'actionnariat
- Revente des parts : dans le cas de revente de parts privilégier les associés présents.
- S'assurer de la possibilité de pouvoir monter en % de capital dans le temps
- La gouvernance choisie doit permettre un contrôle des prix de production par la communauté et la transparence sur le fonctionnement et les aspects financiers.

	Projets à Initiative Citoy'enr	Projets à l'initiative d'autres acteurs en coopération avec Citoy'enr	Projets proposés par un développeur ou un autre acteur où Citoy'enr veut participer
Positionnement Global	<p>Choix complet de risque et positionnement entre phase de développement et d'exploitation</p> <p>Possibilité d'avoir des demandes exigeantes a priori avec mise en concurrence des développeurs sur cette base.</p> <p>Importance d'associer les autres acteurs locaux, dont les collectivités locales.</p>	<p>Citoy'enR fait partie d'acteurs qui peuvent être sollicités sur un projet complexe ou de grande taille, mais pas à son initiative.</p> <p>Mise en concurrence sur le projet</p> <p>Favoriser les projets qui incluent des critères ESS dans les AMI et/ou appels d'offres</p>	<p>Favoriser les projets qui incluent des critères ESS dans les AMI et/ou appels d'offres</p> <p>Proposer plus que faire du tiers-financement (actions de sensibilisation, formation...)</p>
Gouvernance	<p>Majorité des parts dans la SPV</p> <p>Pouvoir décisionnel (pour les acteurs locaux)</p>	<p>Minorité de blocage (34%)</p>	<p>Pouvoir de proposition sur le fonctionnement et les aspects financiers</p> <p>Droit de retrait</p>
Choix du partenaire technique	<p>Inclure dans le pacte d'associé un droit décisionnel sur le choix des partenaires techniques (dont BE études environnementales si pertinent)</p>	<p>Inclure dans le pacte d'associé un droit de regard sur le choix des partenaires techniques (dont BE études environnementales si pertinent)</p>	<p>Pouvoir de proposition sur le choix des partenaires techniques (dont BE études environnementales si pertinent)</p> <p>Droit de retrait</p>

# Liste des attendus en co-développement



	Projets à Initiative Citoy'entr	Projets à l'initiative d'autres acteurs en coopération avec Citoy'entr	Projets proposés par un développeur ou un autre acteur où Citoy'entr veut participer
Choix des partenaires financiers	Inclure dans le pacte d'associé un droit décisionnel sur la composition de l'actionariat	Inclure dans le pacte d'associé un droit de regard sur la composition de l'actionariat	Pouvoir de proposition sur le choix des partenaires financiers droit de retrait
Origine des Panneaux	Privilégier le meilleur bilan carbone S'assurer d'un parcours de recyclage	Inclure dans la revue des offres de panneaux un critère de sélection, sur le bilan carbone complet.	Proposer un critère de sélection, sur le bilan carbone complet des panneaux.
Impacts sociaux et environnementaux	Évaluer les impacts de l'installation sur son environnement en fin d'exploitation  Potentielles mesures compensatoires en cas d'impact avéré  impact paysager  inclure une ligne de financement d'actions de MDE / décarbonation / transition écologique dans les bénéfices d'exploitation	Droit de regard sur toutes les études environnementales  Droit de regard sur le choix des bureaux d'études  Participation aux décisions en lien avec ces sujets	S'assurer de l'accès à toutes les études environnementales  Consultation aux décisions en lien avec ces sujets
Installation / Montage / maintenance	Assurer l'installation des panneaux par des emplois locaux.	Droit de regard sur le partenaire de montage avec risque ascendant: ville/département > region > pays > Europe > monde	proposer un critère de sélection de régionalité sur le partenaire de montage
Animation	Citoy'entr est en charge des actions de sensibilisation autour du projet  inclure une ligne de financement d'actions de sensibilisation dans les bénéfices d'exploitation	S'assurer au maximum d'être en charge de l'animation territoriale  participation aux décisions en lien avec ces sujets	inclure une ligne de financement d'actions de sensibilisation dans les bénéfices d'exploitation  Consultation aux décisions en lien avec ces sujets